

Enseigner l'histoire de l'Acadie au Canada atlantique

Nicole Lang

Volume 50, numéro 2, automne 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091260ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Department of History at the University of New Brunswick

ISSN

0044-5851 (imprimé)

1712-7432 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lang, N. (2021). Enseigner l'histoire de l'Acadie au Canada atlantique. *Acadiensis*, 50(2), 85–95.

Enseigner l'histoire de l'Acadie au Canada atlantique

J'AI CONSTATÉ, IL Y A PLUS DE 30 ANS, les particularités ainsi que les défis à relever dans la préparation et l'enseignement de cours en histoire acadienne. À la retraite depuis quelques mois seulement, j'ai choisi de présenter ici une réflexion très personnelle sur l'expérience que j'ai vécue à cet égard au cours des dernières décennies¹. Tout au long de ma carrière, j'ai enseigné des cours de divers niveaux, soit des cours de niveaux 1000 et 2000, qui sont de grands survols de l'histoire de l'Acadie de 1604 à aujourd'hui, et des cours de niveaux 3000 et 4000, qui adoptent une approche thématique².

Très rapidement, lors de la préparation de ces cours, plusieurs questions m'ont interpellée. Ainsi, de quelle Acadie doit-on parler : l'Acadie des Maritimes, l'Acadie du Canada atlantique, l'Acadie du Nouveau-Brunswick? Comment doit-on aborder l'histoire du peuple acadien dispersé et vivant dans un « pays sans frontières »? Doit-on, si l'on veut former des citoyennes et des citoyens responsables, mettre davantage l'accent sur une Acadie politique plutôt que sur une Acadie culturelle? Comment doit-on traiter la question identitaire, surtout dans une région comme le Madawaska, où l'identité régionale est très forte et où l'appartenance à l'Acadie est souvent remise en question? Comment doit-on adapter son enseignement dans une période où le vécu et les connaissances générales des jeunes ont beaucoup évolué? Comment doit-on répondre aux demandes de la communauté qui sont nombreuses et variées? Peut-on s'engager activement pour la cause acadienne en tant qu'universitaire? Ces questions m'ont accompagnée durant toute ma carrière de professeure chercheuse en histoire acadienne au campus d'Edmundston de l'Université de Moncton.

-
- 1 J'aimerais remercier mon collègue historien du campus de Shippagan, Nicolas Landry, qui a lu et commenté une première version de ce texte.
 - 2 Parmi ces cours, notons : HIST2411 Histoire générale de l'Acadie (un grand survol de 1604 à aujourd'hui); HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne; HIST4470 L'Acadie contemporaine et HIST4710 Régions et régionalismes. De plus, dans divers cours thématiques, l'Acadie peut être le laboratoire privilégié. À titre d'exemple, notons : HIST3600 Thèmes d'histoire du travail ou encore HIST3710 Thèmes d'histoire des femmes. Pour une liste complète des cours offerts et les descriptions de leur contenu, voir le site Web de l'Université de Moncton, www.umoncton.ca.

Le premier grand défi à relever pour moi était de déterminer le territoire à étudier. L'Acadie est une entité sans territoire fixe. Après mûre réflexion, j'ai choisi d'enseigner l'histoire de l'Acadie des Maritimes ou de l'Acadie du Canada atlantique (selon les objectifs du cours). J'ai pris cette décision pour diverses raisons. Tout d'abord, de nombreux Acadiens et Acadiennes vivent dans ces régions du Canada où l'Acadie vit le jour et où des milliers de déportés revirent s'établir à la fin du 18^e siècle³. De nos jours, ils ont un poids démographique important dans plusieurs régions du Canada atlantique. Bien des habitants de ces régions s'identifient à l'Acadie et militent activement, à travers un réseau associatif fort dynamique⁴, pour la protection et l'avancement des droits des Acadiennes et des Acadiens⁵. De plus, après avoir évalué les besoins de formation de notre principale clientèle dans ces cours, soit les étudiantes et les étudiants inscrits en éducation, et après avoir étudié les curriculums des cours offerts dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, j'ai réalisé que

-
- 3 Pour une analyse du retour des Acadiennes et des Acadiens dans les Maritimes après la déportation, voir Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, 2^e édition, Québec, Septentrion, 2014, p. 157-164.
- 4 Gino LeBlanc parle de politique sans État pour désigner le type d'acteur politique qu'incarne la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Mais, selon ce dernier, la communauté acadienne exerce une certaine capacité d'action collective dans l'espace politique par l'intermédiaire de son réseau associatif. Il ajoute : « Même si les Acadiens et les Acadiennes participent activement comme élus à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick [...] ou occupent des postes de direction dans la fonction publique provinciale, les organismes communautaires porte-parole de la société civile ont toujours cherché à avoir davantage prise sur les décisions qu'ils jugent essentielles à leur développement. » Gino LeBlanc, « La politique sans État : les visages de l'Acadie politique », *Francophonies d'Amérique*, n° 19 (printemps 2005), p. 81-94. Pour une analyse des réseaux associatifs en Acadie, voir Greg Allain, « Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs », dans Simon Langlois et Jocelyn Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 231-254; Michelle Landry, « Le secteur associatif acadien : plus de 100 ans de représentation, de négociation et de mobilisations », *Acadiensis*, vol. 47, n° 1 (hiver/printemps 2018), p. 210-216, et Mariève Forest et Anne Gilbert, « Le sort de la culture dans la francophonie canadienne : le discours du milieu associatif en contexte », *Recherches sociographiques*, vol. 51, n° 3 (septembre-décembre 2010), p. 365-387.
- 5 Pour une réflexion sur les enjeux politiques en Acadie et sur le rapport au pouvoir, voir les textes qui ont paru dans la section Forum de la revue *Acadiensis*, vol. 47, n° 1 (hiver/printemps 2018), soit : Gabriel Arseneault, « Penser la politique en Acadie 150 ans après la fondation de la fédération canadienne », p. 208-209; Michelle Landry, « Le secteur associatif acadien », p. 210-216; Roger Ouellette, « Les Acadiens peuvent-ils encore défendre leurs intérêts à travers les partis politiques? », p. 217-223; Mathieu Wade, « De peuple à minorité de langue officielle : la SANB et la quête d'un développement global, 1972-2016 », p. 224-233, et Joel Belliveau, « Communautarisme et dualité : réflexions sur la naissance, la persistance et les potentialités d'une particularité acadienne », p. 234-241. Voir également Michelle Landry, *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 170 p.

l'accent devait être mis sur l'histoire des Acadiennes et des Acadiens du Canada atlantique. En effet, au primaire, les élèves suivent surtout des cours qui traitent de l'histoire de leur localité, de l'histoire des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique. Au secondaire, l'accent est mis sur l'histoire du Canada dans son ensemble et sur l'histoire de l'Acadie des Maritimes.

Une fois le territoire défini, je devais décider de l'approche à privilégier. Ainsi, devais-je adopter une approche mettant davantage l'accent sur une Acadie politique⁶ ou sur une Acadie culturelle? J'ai opté pour une approche axée sur une Acadie politique, car j'ai voulu répondre à un des objectifs de ces cours, c'est-à-dire former des citoyennes et citoyens responsables qui seront en mesure de jouer un rôle important dans leur communauté. L'Acadie culturelle ne fut pas, pour autant, évacuée des cours. Il s'agissait d'une thématique importante abordée dans chacune des périodes chronologiques⁷. Comme d'autres historiens, je suis d'avis que les frontières entre les champs sont « moins étanches qu'on ne le laisse souvent entendre, d'où la nécessité d'entreprises plurielles et de leur interrelation⁸ ». Une plus grande complémentarité des approches est donc souhaitable.

La revue *Acadiensis* a été une ressource importante dans la préparation et l'enseignement de mes cours d'histoire acadienne. Dans les cours de niveaux 3000 et 4000 tels que HIST3600 Thèmes d'histoire du travail ou encore HIST4710 Régions et régionalismes : le Madawaska, les étudiantes et les étudiants devaient lire et analyser deux articles et/ou chapitres de livre à chaque

-
- 6 L'Acadie est sans État et dépourvue d'un territoire bien délimité. Mais, tout comme les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg ainsi que l'historien Philippe Volpé, je crois que le « politique » n'implique pas nécessairement « l'existence d'un État ou d'un territoire, mais relève plutôt de "l'action collective" ». Cette action collective est construite et « n'est finalement que de la politique quotidienne ». Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1992 [1977], p. 25, cité par Philippe Volpé, « Passer à l'agora : de la pertinence d'une histoire des sujets en action en Acadie », *Acadiensis*, vol. 48, n° 2 (automne 2019), p. 191.
- 7 Depuis le début des années 2000, plusieurs historiens ont lancé un plaidoyer en faveur d'une histoire culturelle des sociétés. Ils prônent une analyse contextuelle et socioculturelle des personnes dans l'espace public. En Acadie, les travaux de Julien Massicotte et de Philippe Volpé s'inscrivent dans cette mouvance. Ces chercheurs s'intéressent aux mouvements sociaux en Acadie. Ils visent à « analyser et [à] interpréter le bagage idéologique et axiologique au fondement de l'engagement des sujets en Acadie, [à] rendre compte des "visions du monde" qui les animent et qui se font justificatrices de leur action ». Volpé, « Passer à l'agora », p. 199. Voir également Philippe Volpé et Julien Massicotte, *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 260 p.
- 8 Volpé, « Passer à l'agora », p. 190-191. Voir également Martin Pâquet, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3 (printemps 2007), p. 83-102.

semaine. Les textes choisis provenaient souvent de la revue *Acadiensis*⁹. Ces textes faisaient l'objet de discussions en classe et ils étaient matière à examen. Un des critères de sélection pour le choix des lectures était la langue. Puisque certains de mes étudiantes et étudiants avaient un niveau d'anglais peu élevé, je devais opter pour une majorité de textes en français. J'ai donc apprécié les efforts déployés par le comité de rédaction de la revue au cours des deux dernières décennies afin d'inclure davantage de contenu en français. J'espère que ces efforts se poursuivront au cours des prochaines années afin de joindre davantage d'étudiantes et d'étudiants qui suivent nos cours d'histoire acadienne et canadienne.

La question identitaire a souvent mené à des discussions assez animées dans chacun de mes cours d'histoire acadienne, tout spécialement dans le cours d'introduction. À plusieurs reprises au cours des années, il a fallu convaincre les étudiantes et les étudiants de l'intérêt et de la pertinence de suivre un ou des cours d'histoire de l'Acadie dans leur formation universitaire¹⁰. C'était particulièrement le cas des jeunes adultes originaires du Madawaska, une région frontalière où l'identité régionale est très forte et où l'appartenance à l'Acadie a souvent été remise en question¹¹. Ainsi, à chaque début de semestre,

9 À titre d'exemples, voici quelques textes choisis dans *Acadiensis* pour les cours HIST3600 et HIST4710 : Béatrice Craig, « Le Madawaska entre marche et région frontalière au 19^e siècle ou les limites de la construction étatique américaine », vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 5-25; David Frank, « Une Acadie qui bouge : la présence acadienne dans l'histoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick », vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 92-99; Nicole Lang, « Les Acadiennes et le marché du travail : les revendications et les stratégies des militantes (1968-1991) », vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 100-117, et « Lieux de mémoire et cérémonies commémoratives : les représentations de l'Acadie au Madawaska », vol. 45, n° 2 (été/automne 2016), p. 68-91; Philippe Volpé, « La brayonnité, la brayonnité?!? : référence madawaskayenne en chantier, 1785-2014 », *Acadiensis*, vol. 44, n° 1 (hiver/printemps 2015), p. 64-90, et « De l'ACJA à l'ACJC ou de l'Action nationale à l'Action catholique : associations jeunesse et mobilisations collectives en Acadie, 1908-1942 », vol. 46, n° 2 (été/automne 2017), p. 88-118.

10 À noter que la plupart des étudiantes et des étudiants qui suivent ce cours sont inscrits au baccalauréat en éducation. Après l'obtention de leur diplôme, ceux-ci vont enseigner des cours d'histoire et de littérature acadiennes dans les écoles primaires et secondaires du Nouveau-Brunswick francophone.

11 La question identitaire n'est pas aussi complexe dans d'autres régions acadiennes, tel le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, mais elle suscite encore bien des discussions. Ainsi, qu'est-ce qui caractérise une Acadienne ou un Acadien au 21^e siècle? Quelle est la place de la langue française dans l'identité acadienne? Quand on parle de l'Acadie, quel territoire et quelles communautés doivent faire partie de notre analyse? Quelle est la place de l'Acadie au sein de la francophonie canadienne? Ces questions – et bien d'autres – sont toutes pertinentes et continuent d'alimenter les débats. Voir, entre autres, Julien Massicotte, « L'ambivalence acadienne : discours et identité à l'heure de la Confédération », *Acadiensis*, vol. 46, n° 2 (été/automne 2017), p. 143-154, et Clint Bruce,

dans le cadre du cours HIST2411 Histoire générale de l'Acadie, un sondage était réalisé auprès des étudiantes et des étudiants afin de comprendre leur rapport à l'Acadie et leur compréhension de l'histoire acadienne. Certains – surtout ceux originaires du Madawaska – s'interrogeaient sur la place du Madawaska dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick et sur leur rapport à l'Acadie. Ils s'identifiaient davantage au Madawaska ou au Canada français qu'à l'Acadie. Ils se disaient donc Brayons, Canadiens français ou simplement Canadiens. À la fin du semestre, j'abordais de nouveau la question identitaire et, pour plusieurs, les résultats étaient fort différents. Ainsi, après avoir étudié l'histoire de l'Acadie depuis 1604, plusieurs se sentaient davantage interpellés par cette histoire et n'avaient pas de difficulté à s'identifier au peuple acadien. La situation a aussi évolué avec le temps grâce en partie à la tenue du Congrès mondial acadien de 2014 dans la région souvent appelée l'Acadie des terres et forêts, c'est-à-dire le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, le Nord du comté d'Aroostook, dans le Maine, et le Témiscouata, au Québec. Depuis cet événement d'envergure, davantage d'étudiantes et d'étudiants s'identifient maintenant à l'Acadie et au Madawaska¹². Donc, pour plusieurs, une identité n'exclut pas l'autre. Ainsi, une personne peut très bien s'identifier à la région du Madawaska et se dire Brayonne ou Madawaskayenne tout en acceptant que le Madawaska est une partie importante de l'Acadie. Par contre, chez d'autres jeunes adultes, le rapport à l'Acadie est toujours un sujet de débat.

Les connaissances générales des jeunes ont beaucoup évolué au fil des ans¹³. C'est évident dans un domaine qui est important pour comprendre l'histoire

« Une Acadie à construire... mais où? », *Acadiensis*, vol. 47, n° 2 (été/automne 2018), p. 129-141. Pour une analyse de la question identitaire au Madawaska, voir : Jacques Paul Couturier, « La République du Madawaska et l'Acadie : la construction identitaire d'une région néo-brunswickoise au XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 2 (automne 2002), p. 153-184, et Volpé, « La brayonnité, la brayonnité?!? », p. 64-90.

- 12 Lors de ce congrès mondial, plusieurs activités à caractère historique, telles des conférences, des tables rondes ou des visites guidées de lieux historiques, ont eu lieu et ont permis à la population du Madawaska de mieux comprendre son histoire et ses rapports avec les autres régions acadiennes du Canada atlantique et avec la diaspora depuis la fin du 18^e siècle.
- 13 L'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton réalisa, en 2007-2008, un sondage auprès des élèves francophones de 12^e année des écoles du Centre et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Le sondage visait à évaluer les connaissances des jeunes sur l'histoire acadienne et les événements qui l'ont marquée, dont la Déportation. Voir Marc Robichaud, « L'histoire de l'Acadie telle que racontée par les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : construction et déconstruction d'un récit historique », *Acadiensis*, vol. 40, n° 2 (été/automne 2011), p. 33-69. Robichaud propose, dans son texte, une analyse du rapport que les élèves francophones entretiennent avec leur passé.

de l'Acadie de 1604 à 1970 : le domaine religieux¹⁴. Tout comme moi, des collègues qui enseignent l'histoire acadienne constatent que, depuis les deux dernières décennies, les étudiantes et les étudiants ont peu de connaissances en lien avec le religieux, que ce soit le vocabulaire employé, la pratique ou encore les structures et la hiérarchie de l'Église catholique. Leur présence à l'église est épisodique, c'est-à-dire lors de baptêmes, de mariages ou de funérailles. Cette présence est plus en lien avec les traditions familiales qu'avec la pratique religieuse¹⁵. De plus, les nombreux scandales de pédophilie et de fraude au sein de l'Église catholique ont miné la réputation de l'institution. Cela était évident dans les commentaires des étudiantes et des étudiants lors de discussions en classe. Je devais donc constamment expliquer le vocabulaire, les traditions religieuses et les structures de l'Église catholique romaine pour leur permettre de comprendre les événements, les comportements, les enjeux et les discours en lien avec l'Acadie. Il était très difficile d'avoir des échanges soutenus avec ces jeunes adultes sur cette thématique. Certaines activités, tels la visite de lieux de mémoire, la participation à des cérémonies commémoratives ou encore des projets de recherche réalisés en collaboration avec divers comités, ont permis, au cours des dernières années, de mieux faire comprendre la contribution du clergé en Acadie et l'importance du religieux dans l'histoire acadienne¹⁶.

14 Malgré son importance dans l'histoire de l'Acadie, on constate le manque d'études sur la religion catholique en Acadie. Certaines thématiques, dont les croyances populaires, la contribution des congrégations religieuses dans les domaines de la santé et de l'éducation ainsi que la vie de personnages marquants de l'Église catholique en Acadie, ont fait l'objet de plusieurs études. Par contre, on en connaît encore peu sur le rôle véritable de l'Église catholique au sein de la société acadienne et sur la pratique religieuse dans les collectivités acadiennes. Quelques études récentes se sont penchées sur ces aspects et permettent de jeter un nouvel éclairage sur le domaine religieux en Acadie. À titre d'exemples, Philippe Volpé s'intéresse aux mobilisations collectives et tente de réévaluer le rôle de l'Église catholique dans la société acadienne. Pour sa part, dans son mémoire de baccalauréat, le jeune historien Mathieu Martin s'intéresse aux changements dans les pratiques religieuses au Madawaska au cours des années 1960. Il rédige présentement un mémoire de maîtrise à l'Université de Moncton qui porte sur le discours de l'Église catholique en lien avec la question du genre en Acadie du Nouveau-Brunswick de 1960 à 1980. Voir Volpé, « De l'ACJA à l'ACJC », p. 88-118, et Mathieu Martin, « Pater Noster... qui êtes aux cieux : changements dans les pratiques religieuses au Madawaska au cours des années 1960 », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 46, nos 3-4 (juillet-décembre 2018), p. 7-37.

15 Ce phénomène est observé ailleurs au Canada français et au Québec. Voir, entre autres, Martine Tremblay, « Cérémonies de mariage dans la vallée du Haut-Richelieu au XX^e siècle : le faste et le sacré », *Études d'histoire religieuse*, vol. 67 (2001), p. 93-104.

16 À titre d'exemple, en 2015, dans le cadre du cours HIST3450 Thèmes d'histoire acadienne, en collaboration avec un comité paroissial, un projet de recherche sur la contribution de M^{gr} William Conway dans le diocèse d'Edmundston a mené à la publication de textes d'étudiantes et d'étudiants dans un numéro de la *Revue de la Société historique du Madawaska*. Voir « Commémoration de l'œuvre de M^{gr} William John Conway au

Un autre aspect important fait partie de la vie professionnelle de celles et ceux qui enseignent l'histoire acadienne dans les universités en région, c'est-à-dire la proximité avec la communauté acadienne et les organismes qui la représentent. Comme bien d'autres historiennes et historiens, j'ai été constamment sollicitée par des personnes et des groupes de ma communauté ainsi que par les médias afin de commenter des événements, de présenter des conférences et ateliers et de participer à diverses activités telles que des cérémonies commémoratives¹⁷. Ainsi, étant donné mon domaine d'expertise, le volet « services à la collectivité » a occupé une place importante dans mon emploi du temps. Je crois sincèrement que ce volet m'a permis de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire acadienne et canadienne dans ma région¹⁸. En plus du temps alloué aux journalistes à qui j'ai accordé bon nombre d'entrevues, la présentation de conférences et d'ateliers m'a demandé des efforts afin de répondre aux objectifs visés par les comités et groupes qui ont fait appel à mon expertise. J'ai dû souvent produire des présentations accessibles à un vaste public¹⁹.

Certains organismes m'ont aussi demandé, à maintes reprises, d'offrir bénévolement des formations aux étudiantes et aux étudiants embauchés durant la période estivale. Que ce soit la Société historique du Madawaska (SHM) ou encore les responsables de lieux historiques en région, ceux-ci ont souvent eu besoin de mon aide afin que les étudiantes et les étudiants soient en mesure de bien faire leur travail de guide ou d'assistant de recherche. Ces formations

Madawaska », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 44, n^{os} 1-2 (janvier-juin 2016), p. 6-78. À noter que M^{re} Conway est à l'origine de plusieurs importants projets de construction à Edmundston, dont la cathédrale Immaculée-Conception et l'orphelinat Mont Sainte-Marie.

- 17 À chaque année, par exemple, je participe à la cérémonie qui souligne la Journée de commémoration du Grand Déplacement le 28 juillet. Au Madawaska, la cérémonie a lieu près du monument de l'Odyssée acadienne à Saint-Basile. Pour plus d'information sur ce monument et les autres érigés dans plusieurs régions acadiennes au Canada atlantique, voir Roger Léger (dir.), *Les monuments de l'Odyssée acadienne*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Lambda, 2020, 228 p.
- 18 Dans son texte sur l'enseignement de l'histoire du travail, l'historien David Frank fait le même constat. Il maintient que « we are also engaged in an effort to help Canadians understand the meaning of Canadian history ». David Frank, « Teaching Labour History », *Labour/Le travail*, vol. 31 (printemps 1993), p. 299. Pour un autre texte intéressant portant sur l'enseignement de l'histoire du travail, voir Mark Leier, John-Henry Harter, Dale M. McCartney et Andrea Samoil, « Contemporary Challenges Teaching Labour History », *Labour/Le travail*, vol. 84 (automne 2019), p. 199-229.
- 19 David Frank a observé ce même défi en lien avec le mouvement ouvrier. « One problem with the various requests from the labour movement is that it is not always easy to improvise a presentation tailored to the needs of the specific group. » Frank, « Teaching Labour History », p. 296.

portaient sur l'histoire du Madawaska, sur l'histoire de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ou sur des aspects méthodologiques, tels le dépouillement de fonds d'archives ou encore la réalisation et la transcription d'entrevues. À quelques reprises, la SHM²⁰ m'a demandé de superviser des assistants de recherche qui travaillaient, durant l'été, sur des projets qui devaient mener à la publication de numéros thématiques de la revue²¹.

J'ai également été sollicitée par divers organismes pour m'engager activement dans des causes importantes pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, tels les droits des femmes, l'équité salariale, la lutte contre la pauvreté, etc. Que ce soit pour siéger au conseil d'administration de l'organisme, rédiger des demandes de financement, prononcer un discours lors de grands rassemblements, faire des interventions ou du lobbying auprès de députés et de ministres, ou présenter un mémoire lors de commissions ou de consultations publiques, ces organismes n'ont pas hésité à lancer un appel à l'aide.

Plusieurs questions sont souvent soulevées par des universitaires en lien avec ce type d'engagement. Ainsi, peut-on être à la fois militant actif et professeur d'université? Est-ce que nos actions et notre engagement vont imprégner notre enseignement et nos travaux de recherche? Est-ce que l'engagement, qui demande beaucoup de temps, va nuire à la production en recherche? Très tôt dans ma carrière, j'ai choisi de m'engager activement dans des organismes de revendication²². Mon expérience des dernières décennies me permet d'affirmer

20 La Société historique du Madawaska a conclu une entente à cet effet avec le secteur des Sciences humaines du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton il y a plus de 15 ans. Elle s'est alors engagée à publier, dans sa revue, des mémoires de baccalauréat en histoire ou encore des travaux de recherche d'étudiantes et d'étudiants réalisés dans le cadre de cours d'histoire de niveaux 3000 et 4000. En retour, les historiens du campus ont accepté d'encadrer le processus de sélection et de révision des travaux de recherche avant leur publication. Cette entente a permis à plusieurs étudiantes et étudiants en histoire de vivre une première expérience de publication dans une revue d'histoire régionale.

21 Les numéros traitant de l'histoire de clubs sociaux au Madawaska et du 75^e anniversaire de la radio CJEM à Edmundston ont été réalisés à la suite de ces projets d'été. Voir « Histoire et principales réalisations de clubs sociaux d'Edmundston », *Revue de la Société historique du Madawaska*, vol. 45, n^{os} 3-4 (juillet-décembre 2017), p. 6-82, et « CJEM : histoire d'une radio madawaskayenne de 1944 à aujourd'hui », vol. 47, n^{os} 1-2 (janvier-juin 2019), p. 6-65.

22 À noter que j'ai été militante au sein du mouvement des femmes en Acadie du Nouveau-Brunswick pendant plus de 25 ans. Je fais partie des membres fondatrices du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick (RFNB) et j'ai siégé au conseil d'administration de l'organisme durant plusieurs années. J'ai aussi siégé au comité régional de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. Pour plus d'information sur l'historique de ces organismes, voir leur site Web : www.rfnb.ca et www.equite-equity.com.

que mon engagement communautaire et mon militantisme au sein d'organismes acadiens ont nourri mon enseignement et mes projets de recherche tout en me permettant de contribuer à divers dossiers importants pour la communauté acadienne²³. Comme le mentionnent les auteurs Frédéric Yelle, Alexandre Joly-Lavoie et Julie Poyet, « [l]'histoire permet de se penser comme société, de comprendre d'où nous venons, mais aussi de se construire au présent pour agir librement et en connaissance de cause à l'avenir (se bâtir un projet de société)²⁴ ». Je crois sincèrement que les historiennes et les historiens ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de ce « projet de société ».

Pour en faire la démonstration, j'aimerais brièvement parler d'un dossier dans lequel je me suis impliquée activement, un dossier qui illustre bien l'importance de l'engagement des historiennes et des historiens. Il s'agit du dossier de l'enseignement de l'histoire et de la littérature acadiennes dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Au cours des années 1990, à chaque réunion annuelle de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB), des membres déploraient le peu de place que l'on accordait à l'Acadie dans les cours d'histoire et de littérature dans les écoles francophones de la province²⁵. Les membres demandaient à l'organisme d'intervenir dans ce dossier. À la toute fin des années 1990, la SAANB décida de former un comité provincial pour étudier la question et lui faire des recommandations. Après plusieurs mois de travail, d'analyse de programmes et de consultations dans les régions acadiennes de la province, le comité, qui était composé d'historiens professionnels²⁶, d'enseignants et de représentants de la SAANB, conclut que le contenu acadien en histoire et en littérature était nettement insuffisant. En effet, les programmes en place mettaient l'accent sur l'histoire canadienne et européenne, et les cours de littérature prévoyaient l'étude d'ouvrages d'autrices et d'auteurs québécois ou français. Le comité rédigea un rapport dans lequel il fit des recommandations qui devaient

23 Pour une réflexion sur le militantisme en milieu universitaire acadien, voir l'entrevue que j'ai accordée à la revue *Histoire engagée*. Julien Massicotte et Philippe Volpé, « Histoire, engagement et militantisme en Acadie. Entrevue avec Nicole Lang », *Histoire engagée* (22 novembre 2010), <https://histoireengagee.ca>.

24 Frédéric Yelle, Alexandre Joly-Lavoie et Julia Poyet, « Histoire et citoyenneté : présent, passé, avenir », *Histoire engagée*, dossier L'enseignement de l'histoire (9 décembre 2013), <https://histoireengagee.ca>.

25 L'organisme a depuis changé son nom à Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Pour comprendre le mandat de l'organisme et connaître les dossiers qu'il pilote, voir son site Web à l'adresse www.sanb.ca.

26 J'avais alors accepté de co-présider ce comité. Un collègue historien du campus de Moncton, Léon Thériault, en faisait également partie.

permettre d'augmenter le contenu acadien au primaire et au secondaire²⁷. À titre d'exemple, le comité recommanda la création d'un cours d'histoire de l'Acadie pour les élèves du secondaire et l'introduction de livres (romans, poésie) d'autrices et d'auteurs acadiens dans les programmes de français au primaire et au secondaire. Le rapport fut présenté au comité exécutif de la SAANB, qui l'a ensuite acheminé au ministre de l'Éducation²⁸. Une rencontre fut organisée avec des fonctionnaires de ce ministère. Les membres du comité prirent part à cette réunion, ce qui permit de faire avancer le dossier. Ainsi, la section francophone du ministère de l'Éducation accepta d'augmenter le contenu acadien dans les cours d'histoire et de français au primaire et au secondaire, de créer un cours d'histoire acadienne et d'ajouter davantage d'autrices et d'auteurs acadiens dans le contenu des cours de français²⁹.

Cette expérience et bien d'autres par la suite m'ont démontré qu'il est possible de faire du militantisme tout en étant professeur d'université. L'engagement, l'enseignement et la recherche sont en constante interaction. L'engagement aide à mieux comprendre les enjeux dans la société et les grands combats des périodes antérieures. Il jette un nouvel éclairage sur les défis à relever et sur le vécu de divers groupes. Militer dans les organismes provinciaux et régionaux pour la cause acadienne permet de mieux comprendre les rouages de l'appareil gouvernemental et les rapports de force au sein de notre société. L'expérience que j'ai vécue au cours des dernières décennies m'a fait réaliser qu'il est possible d'être une universitaire ayant une démarche de recherche rigoureuse et un enseignement de qualité, tout en étant engagé au sein de divers organismes de revendication. L'important, c'est de conserver son objectivité.

NICOLE LANG

27 Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne, *Rapport du Comité sur l'enseignement de l'histoire acadienne*, soumis à la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, le 8 décembre 2001, 15 p.

28 Le rapport fut soumis au ministère de l'Éducation en janvier 2002. À noter que le comité exécutif et tous les bureaux régionaux de la SAANB approuvèrent alors le contenu du rapport.

29 En 2002, dans la foulée de la présentation de ce rapport, l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick m'invita à prononcer une conférence sur l'enseignement de l'histoire acadienne, lors d'une réunion des enseignantes et des enseignants du primaire. Cette conférence fut prononcée à Fredericton le 4 octobre.

NICOLE LANG is a retired history professor from the Edmundston campus of l'Université de Moncton. Her recent research work focuses on labour history in Acadie and on Acadian landmarks in New Brunswick.

NICOLE LANG est professeure d'histoire à la retraite du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton. Ses plus récents travaux de recherche portent sur l'histoire du travail en Acadie et sur les lieux de mémoire acadiens au Nouveau-Brunswick.